

## Définition du logement social

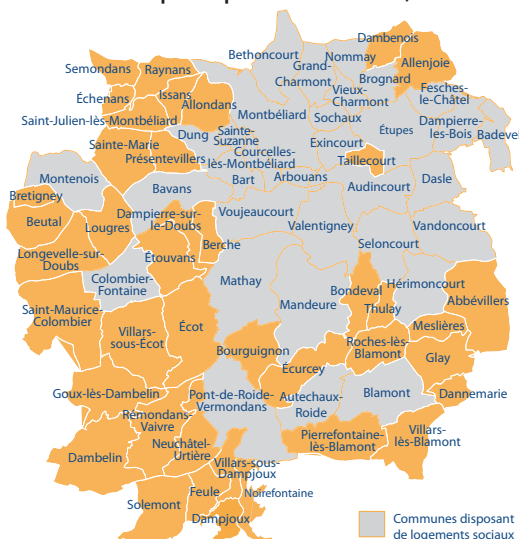
Un logement locatif social est un logement construit grâce à des aides financières publiques. De fait, il est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attribution précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

## Conditions d'accès au logement social

- Être de nationalité française ou être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité
- Utiliser le logement en tant que résidence principale
- Avoir un revenu fiscal (N-2) inférieur aux plafonds de ressources (fixés annuellement par l'État)

## Le logement social dans notre territoire

Plus de 13 000 logements sociaux  
Répartis sur 31 communes de l'agglomération  
Du type 1 au type 6 et plus, en appartement ou en pavillon  
Près de 3 000 demandes de logement par an  
Environ 1 500 attributions de logement par an  
3 bailleurs sociaux principaux : Habitat25, Idéha et Néolia



Caractéristiques précises des logements sociaux du territoire :  
[www.demandelogeementbourgognefranchecomte.fr](http://www.demandelogeementbourgognefranchecomte.fr)

## Plus d'informations sur le Logement social

- **IDEHA** : 53 avenue Chabaud Latour, 25 200 Montbéliard
- **HABITAT 25** : 6 Bis Rue du Petit Chenois, 25 200 Montbéliard
- **NEOLIA** :  
74 avenue du 8 mai, 25 400 Audincourt  
11 Avenue Lavoisier, 25 200 Bethoncourt  
2 avenue des Alliés, 25 200 Montbéliard  
15 rue de la Petite Hollande, 25 200 Montbéliard  
13 grande Rue, 25 700 Valentigney
- **ACTION LOGEMENT SERVICES** : 2 Av. des Alliés, 25 200 Montbéliard
- **Permanences de la Maison de l'Habitat du Doubs** :  
Pays de Montbéliard Agglomération :  
8 avenue des Alliés, 25 200 Montbéliard  
Tél. 03 81 68 37 68

### • Maisons France Service

- **Fesches-Le-Châtel** : 1 rue François Mitterrand, 25 490 Fesches-Le-Châtel Tél. 03 81 93 00 10
- **Hérimoncourt** : 3 rue Pierre Peugeot, 25 310 Hérimoncourt Tél. 03 81 36 30 00
- **Montbéliard** : 15 rue de la Petite Hollande, 25 200 Montbéliard Tél. 03 81 36 52 03
- **Montenois** : 4 place Toussaint Louverture, 25 260 Montenois Tél. 03 81 93 13 96
- **Sochaux** : 4 rue de la Poste, 25 600 Sochaux Tél. 09 62 69 61 15
- **Valentigney** : 14 bis rue Gustave Courbet, 25 700 Valentigney Tél. 03 81 36 12 81

> [www.agglo-montbeliard.fr](http://www.agglo-montbeliard.fr)

<https://www.agglo-montbeliard.fr/mon-agglo/les-politiques-territoriales/logement/louer-un-logement-public>



## LE LOGEMENT SOCIAL

# Mode d'emploi

**1** seule demande à déposer pour tous les organismes logeurs du département



© Conception Pays de Montbéliard Agglomération, 2024 - Image by pikisuperstar on Freepik

idéha  
une autre idée de l'habitat

habitat  
25

Néolia  
Groupe ActionLogement

**M** pays de  
Montbéliard  
AGGLOMÉRATION

# Le parcours de la demande à l'attribution d'un logement social.

1

**Je dépose ma demande de logement social**



› En ligne sur [www.demandelogementbourgognefranchecomte.fr](http://www.demandelogementbourgognefranchecomte.fr) ou sur les sites internet des bailleurs

› En guichet enregistreur en remplissant le formulaire papier disponible en Mairie et auprès des bailleurs sociaux

Vérifier l'exactitude des informations et les pièces justificatives\*

2

**Je reçois mon numéro unique de demandeur**



Je peux consulter, modifier, renouveler ma demande depuis mon espace personnel

3

**Cotation de ma demande\*\***



Selon les informations renseignées et les critères appliqués, ma demande reçoit un nombre de points

4

**JE SUIS ACTEUR/ACTRICE DE MA DEMANDE.**



Je consulte, mets à jour ou renouvelle\*\*\* ma demande au besoin

6

**Le bailleur instruit ma demande : il vérifie, met à jour ou complète mon dossier au besoin**



Je transmets les informations et pièces justificatives demandées

**Je suis intéressé(e)**

**Je ne suis pas intéressé(e)**



5

**Un bailleur social me propose un logement social correspondant à ma demande et ma situation**

7

**Le logement passe en commission d'attribution des logements (CALEOL)**

La CALEOL attribue les logements. La cotation de ma demande est une aide à la décision

8

**Ma demande est retenue en rang 1**

Je donne ma réponse au bailleur sous 10 jours

**Je n'accepte pas le logement**

**J'accepte le logement**

9

**Je signe le bail**

Je deviens locataire et je peux emménager.



\* Pièce justificative minimale obligatoire à fournir : Copie de la pièce d'identité/passeport, ou du titre de séjour en cours de validité

\*\* Plus d'informations sur la cotation sur [www.agglo-montbeliard.fr](http://www.agglo-montbeliard.fr)

\*\*\* Demande à renouveler tous les ans à la date anniversaire